

Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du PLU

Orientation d'Aménagement
et de Programmation

Ville de Muret



ATELIER

AMÉNAGEMENT
du TERRITOIRE
et URBANISME

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Muret

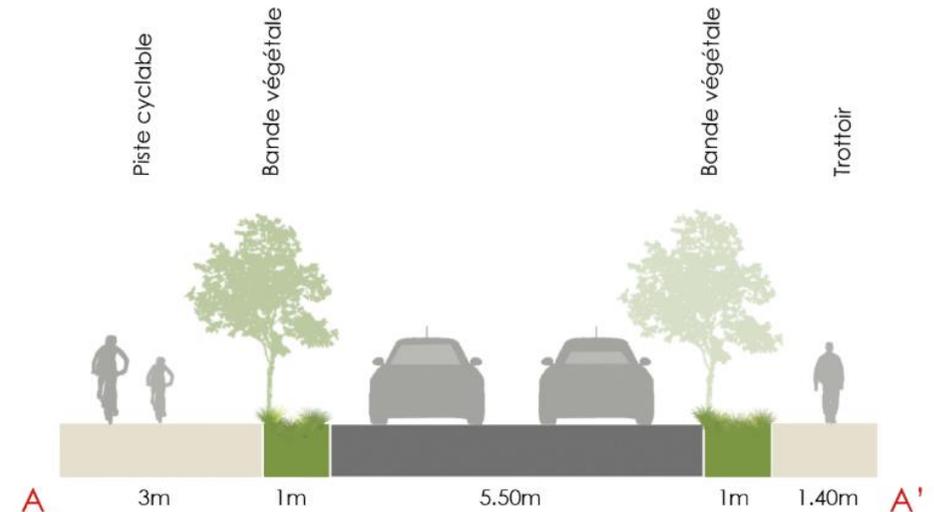
Pièce	OAP		
Version	Approbation – décembre 2023		
Maîtrise d'Ouvrage	Ville de Muret		
Bureau(x) d'étude(s)			
Rédacteurs	<p>Alicia Fuss Alithea Corbi Adrien Pukrop</p>	<p>Mélanie Olivera Romain Lejeune</p>	

1. PRINCIPES D'AMENAGEMENT

- L'école s'implante à l'est de la zone en créant un front bâti avec la rue du Languedoc ;
- Un espace public est aménagé au droit de l'école. L'espace public comprend un city stade, réservé à l'école durant les heures de classe et accessible à la population le reste du temps (espace mutualisé) ;
- La voie de desserte primaire de la zone est assurée par le prolongement de la rue Jehan de Mascaron jusqu'à l'aire de retournement de la voie à l'est de la zone ;
- Un dépose-minute sera installé à proximité de l'école ;
- Un giratoire à l'entrée de la zone à l'intersection de la rue de Gascogne sécurisera son accès
- Un arrêt de bus sera installé sur la rue du Languedoc et une connexion piétonne est prévue pour rejoindre le groupe scolaire via la bande tampon végétalisée ;
- Une voirie partagée à l'intérieur de la zone sur un axe sud-ouest/nord-est est initiée dans laquelle les cheminements piétons-cycles seront privilégiés (voie partagée). Elle sera reliée à la voie de desserte principale et amorcera la liaison vers l'opération future projetée au nord.

2. PRINCIPES URBAINS ET PAYSAGERS

- Une bande végétalisée dense fera office d'espace tampon à l'est de la zone ;
- L'implantation du bâti se fera contre la zone tampon afin de créer un front bâti ;
- L'espace public fera l'objet d'un traitement paysager ;
- Une piste cyclable sera intégrée à la voie de desserte primaire ainsi qu'un trottoir et une bande végétale marquera la séparation avec la chaussée tel que prévu par le profil suivant :





Orientation d'Aménagement et de Programmation réalisée dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU de Muret